

Pesticides – Santé publique

Après le vote de la très controversée Loi Duplomb, la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer exprime son inquiétude

La levée de bouclier des sociétés savantes médicales et scientifiques n'a pas été entendue : la loi Duplomb a été adoptée le 8 juillet. Elle prône notamment la possibilité pour les agriculteurs d'utiliser à nouveau de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes interdit en France depuis 2018 en raison de sa toxicité avérée. En voulant lever des contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, cette loi aggrave leur exposition et celle de la population générale.

Au cours de ces dernières années, plusieurs expertises scientifiques collectives ont alerté sur les **dangers de l'exposition à divers pesticides pour la santé humaine**, en particulier sur le risque de promotion de **cancers précoces** : cancers de l'enfant, lymphomes malins, myélomes multiples, cancers de la prostate, du rein et du poumon. La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer déplore une décision politique qui va à l'encontre de l'expertise scientifique.

« Cette loi est un recul pour la santé publique. L'augmentation rapide de l'incidence de plusieurs cancers chez les moins de 50 ans, près de 80 % en trente ans, **attire logiquement l'attention sur la responsabilité d'une série de facteurs environnementaux au premier rang desquels certains pesticides**. Dans un tel contexte, la réintroduction de facteurs de risque dans notre environnement quotidien est incompréhensible et injustifiable. », alerte **Éric Solary, Professeur d'hématologie à l'Université Paris-Saclay, chercheur à Gustave Roussy et Vice-Président de la Fondation ARC**.

La Fondation ARC appelle à une réévaluation rigoureuse de cette loi à l'aune des données scientifiques disponibles, dans l'intérêt de la santé de tous.

A PROPOS DE LA FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARC est 100 % dédiée à la recherche sur le cancer et est financée grâce à la générosité de ses donateurs et testateurs. Elle a ainsi alloué en 2024 plus de 33 millions d'euros à 332 projets de recherche porteurs d'espoir pour les malades. Pour la Fondation ARC, tout part d'une conviction : la recherche vaincra le cancer. C'est grâce aux découvertes des chercheuses et des chercheurs que nous finirons par remporter la victoire : parvenir à guérir un jour le cancer, tous les cancers.

Contacts presse – Agence The Desk

Laurence de la Touche : laurence@agencethedesk.com – 06 09 11 11 32
Stéphanie Kanoui : stephanie@agencethedesk.com – 06 11 66 00 50



facebook.com/ARCCancer



[@FondationARC](https://www.instagram.com/FondationARC)



www.fondation-arc.org